



*Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery*

Traité sur le commerce des armes
12^{ème} Conférence des États parties
Genève, 24-28 août 2026
Point 4 de l'ordre du jour : débat général

Madame la Présidente,

La Suisse tient en premier lieu à remercier la Présidence sud-africaine pour la conduite du douzième cycle et pour son engagement tout au long de celui-ci. Notre reconnaissance va également aux différents titulaires de tâches des groupes de travail, ainsi qu'au Secrétariat. En tant qu'État hôte, la Suisse souhaite la bienvenue à toutes les délégations réunies à Genève.

Le cycle écoulé a confirmé l'intérêt du programme de travail pluriannuel adopté par la CEP10. En accordant une place plus importante aux pratiques nationales, celui-ci a permis d'aborder l'application du Traité à partir des défis concrets rencontrés par les autorités compétentes. La Suisse salue cette orientation. Nos échanges doivent continuer à porter sur des questions directement liées aux dispositions du Traité et susceptibles de renforcer les régimes de contrôle nationaux.

L'examen des éléments préliminaires proposés en vue de l'élaboration d'une stratégie quinquennale occupera une place centrale lors de cette Conférence. Le document qui nous est soumis recense de nombreuses pistes. La prochaine étape devra surtout permettre d'opérer des choix et de fixer un nombre limité de priorités. Pour la Suisse, la future stratégie devra rester concise, s'appuyer sur les mécanismes existants et pouvoir être mise en œuvre dans le cadre des ressources disponibles. Elle devrait concentrer notre action collective sur les principaux défis à l'application du Traité, notamment en ce qui concerne les articles 6 et 7 et la prévention du détournement.

La Suisse salue par ailleurs l'adhésion du Vanuatu et de l'Équateur depuis la CEP11. Le TCA compte désormais 118 États parties. Sa représentation géographique demeure toutefois très inégale, et déficitaire en particulier dans la région Asie-Pacifique. Les efforts d'universalisation doivent donc aller de pair avec un soutien durable à la mise en œuvre et au renforcement des capacités nationales.

La situation en matière d'établissement de rapports demeure également préoccupante. Le recul de la proportion de rapports annuels soumis et rendus publics affaiblit la transparence et la confiance entre États parties. Les États rencontrant des difficultés devraient pouvoir bénéficier pleinement des mécanismes d'assistance disponibles.

Enfin, les arriérés de contributions continuent de peser sur le fonctionnement du Traité. Ils limitent notre capacité à mettre en œuvre le programme de travail et fragilisent, à terme, la continuité de ses activités. La Suisse continuera d'assumer ses responsabilités et de soutenir le bon fonctionnement du TCA, notamment en sa qualité d'État hôte.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Je vous remercie de votre attention.